



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cotisations

Question écrite n° 119262

Texte de la question

M. Jean-Louis Christ appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les difficultés auxquels se heurtent les professionnels affiliés au régime social des indépendants (RSI). Alors que le RSI a été créé janvier 2008, dans le but de simplifier les démarches de ses affiliés et de faciliter la gestion des dossiers, relatifs à la santé et à la retraite des indépendants, de nombreux dysfonctionnement de ce régime suscitent le mécontentement des professionnels. Ainsi les appels de cotisations sont-ils fréquemment erronés et les prestations dues souvent mal calculées et parfois non versées. Ces dysfonctionnements peuvent avoir des conséquences graves sur l'équilibre budgétaire d'entreprises artisanales ou commerciales, qui sont généralement de taille modeste. Ainsi, l'impossibilité de bénéficier d'un opérateur unique, les divers changements de logiciels de gestion des cotisations retraites, l'impossibilité de bénéficier des remboursements des cotisations trop versées, ou encore la multiplication des procédures de remboursement des cotisations, constituent des difficultés que ces petites structures ne sont bien souvent pas en mesure de surmonter. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il envisage d'adopter pour réduire efficacement ces dysfonctionnements du RSI.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Christ](#)

Circonscription : Haut-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119262

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10458

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)